

**AIR 2052-A ED 2 Conditions techniques de délivrance du Certificat de Navigabilité.
Avions d'une masse totale maximale inférieure à 5.7 t – Chapitre 3 – Résistance
structurelle**

Titre : AIR 2052-A ED 2 Conditions techniques de délivrance du Certificat de Navigabilité. Avions d'une masse totale maximale inférieure à 5.7 t – Chapitre 3 – Résistance structurelle

Auteur(s) : MinArm (Ministère des Armées et des anciens combattants)

Date du document : Lundi 18 septembre 1967

Complément d'information : Déclassé(s)

Mots-clés : norme
normes

Visibilité : Publique

Centre d'indexation : A2IND